



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moni-
ter
bel



25103509

Original déposé le

28 JUL 2025

Greffé

au Greffe du Tribunal

de Commerce de la Région de Bruxelles-Capitale

N° d'entreprise : **1002 846 673**

Nom

(en entier) : **ISORUCHE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Albert 1er 3 - 5000 Namur**

Objet de l'acte : **Démissions - Nominations**

Extrait des Résolutions écrites de l'Actionnaire unique prises en date du 20.05.2025.

L'actionnaire unique de la Société, conformément à l'article 5:82 du Code des sociétés et des associations :

PREND ACTE de la démission de Monsieur Nicolas Kunkera de son mandat d'administrateur, avec effet le 14 mai 2025.

En signant le présent document, l'actionnaire unique approuve chacune des décisions mentionnées ci-dessus. Les décisions ci-dessus seront réputées avoir été adoptées à la date de signature et prendront effet à compter de cette date.

Extrait des Résolutions écrites de l'Actionnaire unique prises en date du 22.06.2025.

L'actionnaire unique de la Société, conformément à l'article 5:82 du Code des sociétés et des associations :

PREND ACTE de la démission de Monsieur Grégoire Thunis et Monsieur Arnaud Vierendeel de leur mandat d'administrateur, avec effet le 20 juin 2025.

DÉCIDE de nommer, avec effet le 20 juin 2025, la société Avision SRL, représentée dans le cadre de ce mandat par Monsieur Arnaud Vierendeel, et la société EnerGTech SRL, représentée dans le cadre de ce mandat par Monsieur Grégoire Thunis, en qualité d'administrateurs.

DÉCIDE que le mandat de ces administrateurs sera à durée indéterminée et non rémunéré, sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale.

En signant le présent document, l'actionnaire unique approuve chacune des décisions mentionnées ci-dessus. Les décisions ci-dessus seront réputées avoir été adoptées à la date de signature et prendront effet à compter de cette date.

EnerGTech SRL
Repr. par Grégoire Thunis
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2025 - Annexes du Moniteur belge